



D.2025.10.08.3.6

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN  
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

**Séance du 8 Octobre 2025**

**3 – STRATEGIE ET PLANIFICATION DE LA MOBILITE**

**3.6 – Cohérence Urbanisme – Mobilités : approbation d'une étude de cohérence urbaine – mobilités du quadrant Sud-Ouest toulousain, en lien avec la création de la zone d'aménagement concertée (ZAC) Campus Francazal.**

L'an deux mille vingt-cinq, le huit octobre, dans la salle Métropole, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

|                                                    | PRÉSENTS | POUVOIR       | ABSENT-EXCUSÉ |
|----------------------------------------------------|----------|---------------|---------------|
| <b>TOULOUSE METROPOLE</b>                          |          |               |               |
| ANDRÉ Gérard                                       | X        |               |               |
| BOLZAN Jean-Jacques                                |          | X (M. Briand) |               |
| BRIAND Sacha                                       | X        |               |               |
| CARLES Joseph                                      | X        |               |               |
| CARNEIRO Grégoire                                  | X        |               |               |
| CHOLLET François                                   |          | X (Mme Ochoa) |               |
| GRASS Francis                                      | X        |               |               |
| JOP Serge                                          | X        |               |               |
| LATTES Jean-Michel                                 | X        |               |               |
| MOUDENC Jean-Luc                                   |          | X (M. Lattes) |               |
| OCHOA Nina                                         | X        |               |               |
| TERRAIL-NOVES Vincent                              | X        |               |               |
| TRAUTMANN Pierre                                   | X        |               |               |
| TRAVAIL-MICHELET Karine                            |          | X (M. André)  |               |
| <b>SICOVAL</b>                                     |          |               |               |
| CHERUBIN Laurent                                   | X        |               |               |
| LUBAC Christophe                                   | X        |               |               |
| <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BELLEVUE</b> |          |               |               |
| SEMPERBONI Patrice                                 | X        |               |               |
| <b>LE GRAND OUEST TOULOUSAIN AGGLOMERATION</b>     |          |               |               |
| GUYOT Philippe                                     | X        |               |               |
| <b>LE MURETAIN AGGLO</b>                           |          |               |               |
| SUAUD Thierry                                      | X        |               |               |
| TERRISSE Jean-Marc                                 | X        |               |               |

### **Exposé**

Le projet d'aménagement du Campus Francazal, situé sur l'ancienne base militaire de Francazal (commune de Cugnaux), s'inscrit dans une stratégie métropolitaine de développement économique dédiée aux mobilités innovantes et aux énergies décarbonées. Porté par Toulouse Métropole, ce futur quartier d'activités accueillera, à horizon 2035, plus de mille salariés sur le périmètre de la ZAC et plus de 3 500 emplois à l'échelle du secteur de Francazal, en intégrant les projets annoncés tels que AURA AERO, TARMAC et le renouvellement de la bande centrale par la Société d'Exploitation Toulouse Francazal.

Cet essor économique génère de nouveaux besoins de déplacements et accentue la pression sur un réseau routier déjà contraint. Il requiert une réponse d'ensemble, multimodale et phasée, articulant l'urbanisation et l'offre de mobilité afin d'assurer l'accessibilité et la performance des déplacements à l'échelle du quadrant sud-ouest toulousain.

Dans cette perspective, une démarche partenariale a été conduite avec les communes de Cugnaux, Portet-sur-Garonne, Toulouse, Tournefeuille et Villeneuve-Tolosane, les intercommunalités du Muretain Agglo et de Toulouse Métropole, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, et Tisséo Collectivités en qualité d'autorité organisatrice des mobilités. Elle a abouti à une étude de cohérence urbanisme – mobilités visant à articuler les phases d'urbanisation du Campus Francazal avec l'évolution de l'offre en transports collectifs, améliorer l'accessibilité multimodale du secteur (transports collectifs, mobilités douces, voiries), sécuriser les itinéraires autour des carrefours stratégiques, anticiper les effets induits par les opérations voisines inscrites au PLUiH à horizon 2035, et définir une feuille de route partagée, coordonnée et phasée pour les périodes 2025–2030, 2030–2035 et au-delà de 2035.

L'étude s'appuie sur l'état existant et programmé à court et moyen termes, identifie les thèmes nécessitant des études et actions complémentaires et présente, à ce stade, des alternatives d'aménagement, notamment en matière de maillages viaires, sans hiérarchisation définitive des choix. Les études techniques à venir, au premier rang desquelles celles du Projet d'Infrastructures de Mobilités du Sud-Ouest Toulousain (PIMSOT), permettront d'arrêter ultérieurement les meilleures options et leur programmation au regard des contraintes et des enjeux identifiés.

### **Programmation**

Les orientations retenues combinent urbanisme et mobilités selon une approche phasée, permettant d'anticiper les besoins immédiats liés à la ZAC tout en préparant les évolutions à moyen et long terme.

La période à court terme, de 2025 à 2030, marque le lancement opérationnel de la ZAC Campus Francazal, qui devrait accueillir environ 1 500 emplois, ainsi que le développement de la zone économique du Bois Vert à Portet-sur-Garonne. Dans le même temps, l'ouverture du collège de Cugnaux et les premières opérations urbaines inscrites dans les documents de planification viendront accentuer la demande de mobilité.

Sur le plan des transports, Tisséo Collectivités accompagne cette phase par la mise en service de la ligne Express Muret – Basso Cambo, réalisée en septembre 2025, et par l'adaptation progressive de l'offre des lignes 58, 85, 321 et Linéo 11. Des études spécifiques porteront sur l'amélioration des aménagements bus (Route de Seysses, avenue Général Barès), sur l'opportunité d'une liaison transversale reliant la gare de Portet au Campus Francazal et, à plus long terme, à Tournefeuille et Colomiers, ainsi que sur le prolongement éventuel de la ligne 55 à Cugnaux.

L'aménagement des itinéraires cyclables du Réseau Express Vélo (lignes 4, 5, 6, 7 et 20) sera finalisé, tandis que des études logistiques sur le fret et le dernier kilomètre seront engagées. Tisséo Collectivités accompagnera également les entreprises du secteur dans leurs Plans Mobilités Employeurs, afin de favoriser l'usage des transports collectifs et des mobilités partagées.

À moyen terme, entre 2030 et 2035, l'accueil potentiel de 2 400 nouveaux emplois dans les zones de Francazal et de Bois-Vert et l'achèvement des opérations urbaines prévues dans le PLUiH renforceront encore la nécessité d'adapter l'offre de mobilité.

Cette phase verra la réalisation des premiers aménagements multimodaux issus des études PIMSOT, notamment des voies réservées aux bus et des itinéraires cyclables complémentaires. Une desserte transversale reliant la gare de Portet au Campus Francazal pourrait être mise en œuvre si elle est jugée opportune et soutenable budgétairement. Le PEM de la gare de Portet-sur-Garonne sera progressivement renforcé, par des rabattements bus, des services de mobilité et une amélioration de l'offre ferroviaire.

Toutefois, il convient de souligner que la montée en puissance des services ferroviaires repose en grande partie sur les perspectives offertes par le Service Express Régional Métropolitain (SERM). Si ce projet constitue une ambition structurante pour l'ensemble de l'aire métropolitaine, son calendrier de réalisation et la concrétisation des investissements nécessaires demeurent, à ce stade, incertains. Les gains attendus sur l'offre ferroviaire, bien qu'identifiés comme stratégiques, devront donc être considérés avec prudence et phasés en fonction de l'avancée réelle du SERM.

Des mesures d'apaisement de la circulation seront parallèlement mises en place afin de réduire le trafic de transit et de sécuriser les traversées dans les quartiers.

À long terme, au-delà de 2035, la poursuite des opérations urbaines et l'évolution des documents de planification accompagneront la mise en service des derniers aménagements multimodaux. Le pôle d'échange de Portet sera consolidé et pourra être pleinement opérationnel, tandis que la halte ferroviaire de Roques, identifiée comme un équipement de desserte complémentaire, ne pourra être activée qu'à la condition que le SERM se concrétise effectivement et apporte les capacités ferroviaires nécessaires. Dans l'attente de cette évolution, cette halte doit être considérée comme une perspective à long terme, incertaine tant dans son calendrier que dans sa faisabilité. En parallèle, des infrastructures logistiques de fret viendront compléter l'offre. La requalification des voiries intégrera durablement les modes alternatifs à la voiture individuelle – transports collectifs, vélo, covoiturage – afin de garantir la cohérence d'ensemble du système de mobilité du quadrant sud-ouest.

Cette programmation, partagée entre partenaires, associe étroitement développement urbain et organisation des mobilités. Elle vise à anticiper les besoins à mesure que les projets se concrétisent et à offrir des solutions de transport fiables et durables, en cohérence avec les ambitions de transition écologique et d'équilibre territorial.

### **Avis de Tisséo Collectivités**

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, Tisséo Collectivités a été pleinement associé à cette démarche et rappelle plusieurs éléments essentiels pour la réussite du projet :

- L'adaptation de l'offre de transports collectifs devra se faire de manière progressive et phasée, en cohérence avec le rythme de développement économique et urbain du secteur et en tenant compte des capacités budgétaires disponibles.
- La préservation des couloirs réservés aux bus existants, en particulier le long de la voie du canal Saint-Martory, ainsi que la création de nouveaux aménagements dédiés sont indispensables pour garantir la performance et la régularité des lignes.
- L'évolution de la desserte pourra être envisagée au fur et à mesure de la progression de l'urbanisation dans le secteur. Cette évolution sera conditionnée à l'opportunité et ne pourra être engagée que si les études menées démontrent la pertinence d'un renforcement de l'offre, afin d'éviter tout surdimensionnement prématuré dès les premières livraisons de la ZAC.
- Enfin, l'accompagnement des entreprises par le biais des Plans Mobilités Employeurs est identifié comme un levier essentiel pour favoriser l'usage des transports collectifs, du covoiturage et des mobilités actives.

Dans le cadre de l'étude de cohérence urbanisme – mobilités, Tisséo Collectivités prévoit un ensemble de réalisations qui structurent son engagement.

A court terme (2025-2030) :

- La mise en service de la ligne Express Muret – Basso Cambo, en septembre 2025 ;
- L'adaptation progressive des lignes 58, 85, 321 et Linéo 11, en fonction de l'évolution de l'urbanisation et des moyens disponibles ;
- L'accompagnement d'études techniques visant à renforcer la performance des itinéraires bus, en particulier sur la Route de Seysses et l'avenue Général Barès ;
- L'engagement d'une étude visant à évaluer l'opportunité d'une liaison transversale reliant la gare de Portet-sur-Garonne au Campus Francazal, avec une continuité possible vers Tournefeuille et Colomiers.

À moyen terme (2030-2035), Tisséo Collectivités s'associerait à la réalisation des premiers aménagements multimodaux issus des études PIMSOT, notamment la mise en œuvre de couloirs réservés aux bus.

À long terme (au-delà de 2035), Tisséo Collectivités accompagnerait la consolidation du pôle d'échanges de Portet, le renforcement des rabattements bus et l'articulation éventuelle avec la halte ferroviaire de Roques, qui demeure une perspective conditionnée à l'avancée du SERM et aux financements qui seront mobilisés.

Ainsi, la programmation de Tisséo Collectivités s'inscrit dans une trajectoire graduée, reposant sur une montée en charge progressive, adaptée aux besoins constatés et aux ressources disponibles, et intégrant les incertitudes pesant sur les projets d'amélioration des services ferroviaires.

\*\*\*

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président :

Après en avoir délibéré et à la majorité des suffrages exprimés :

Pour : [MM. André, Bolzan (pouvoir), Briand, Carles, Carneiro, Chollet (pouvoir), Grass, Jop, Lattes, Moudenc (pouvoir), Mme Ochoa, MM. Terrail Novès, Trautmann, Mme Traval Michelet (pouvoir), MM. Chérubin, Lubac, Semperboni, Guyot, Terrisse]

Contre : [M. Suaud]

**ARTICLE 1 : APPROUVE** les termes de l'étude de cohérence urbanisme – mobilités annexée à la présente délibération, portant sur le quadrant sud-ouest toulousain, en lien avec la ZAC Campus Francazal.

**ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme,  
Le Président,

**Jean-Michel LATTES**